LEGISLATION (40 POINTS)

- 1) Citez les huit édifices ou établissements situés en zone protégée : (8 points)
 - édifices consacrés à un culte quelconque
 - cimetières
 - établissements de santé, retraite, dispensaires, cures, soins comportant des hospitalisations
 - établissements d'instruction publique ou privé, centre de formation, de loisirs
 - stades, piscines, terrains de sport
 - établissement pénitentiaire
 - casernes, tous bâtiments militaires
 - bâtiments affectés au fonctionnement des entreprises publiques de transport
- 2) Pour la rédaction d'une carte de bar, on doit respecter certaines obligations. Citez en sept : (7 points)
 - annonce de toutes les boissons servies
 - la contenance
 - les prix en €
 - adresse de l'établissement
 - mention « prix net »
 - horaires
 - service compris ou non
- 3) Quels groupes de boissons peuvent être servis avec la petite licence de restaurant ? (1 point)

GROUPES 1 ET 2

- 4) Un restaurateur qui souhaite s'agrandir doit-il demander une nouvelle licence ? (1 point) **NON**
- 5) Quelle est l'obligation imposée à un débit de boissons (licence IV) désirant s'installer à proximité d'un établissement protégé ? (1 point)

(Distance limite d'installation du débit de boisson aux édifices protégés)

- 6) Citez les sept catégories de boissons non alcoolisées qui doivent être présentées à la vue de la clientèle (pas de marque commerciales) (7 points : 1 pt par réponse)
 Rappel : l'étalage est de dix bouteilles.
 - Jus de fruits, jus de légumes

- Sirops

- Boissons au jus de fruits gazéifiés

- Eaux ordinaires gazéifiées ou non

- Sodas

- Eaux minérales gazeuses ou non

- Limonade

MC EMPLOYE BARMAN	Code: 5233404	Session 2006	CORRIGE
EPREUVE: EP2 Technologie professionnelle	Durée : 3 h00	Coefficient : 10	Page 10 / 15

7) Citez pour chacune des boissons suivantes le groupe auquel elle appartient : (10 points)

BOISSONS	GROUPE
Spiritueux anisés	5
Bière	2
Jus d'abricot	1
Whisky de malt	5
Porto rouge	3
Quinquina	3
Rhum	4
Cognac	4
Crème de cassis	2
VDN	2

8) Donnez les heures limites d'ouverture (sans dérogation) des établissements suivants : (2 points)

DEBITS DE BOISSONS	HORAIRES
De catégorie 1	De 4 h du matin à 21 h
De catégories 2, 3, 4	De 4 h du matin à 1h30

- 9) Quelles sont les boissons interdites en France sauf celles en vue d'exportation : (3 points)
 - Les boissons apéritives à base de vins titrant plus de 18° d'alcool acquis
 - -Les spiritueux anisés titrant plus de 45° d'alcool
 - Les bitters, gentianes, amers goudrons et tous les autres produits similaires d'une teneur en sucre inférieure à 200 g par litre et titrant plus de 30° d'alcool.

MC EMPLOYE BARMAN	Code: 5233404	Session 2006	CORRIGE
EPREUVE : EP2 Technologie professionnelle	Durée : 3 h00	Coefficient : 10	Page 11 / 15

GESTION APPLIQUEE – COMMUNICATION (20 POINTS)

Vous assistez le responsable du Bar : « Le Brittany » à Saint-Malo.

Les prix « carte » sont affichés T.T.C.S.C., taux de service : 10 % du PVHT.

Divers travaux vous sont confiés:

1- Fiche de stocks (Annexe 1 et 2) (4 points)

A l'aide des bordereaux de l'annexe 1, complétez la fiche de stock : Champagne GOSSET (annexe 2) en utilisant la méthode du coût moyen unitaire pondéré calculé après chaque entrée (CMUP) ; le calcul s'effectuera avec 2 décimales en respectant les règles de l'arrondi.

2- Prix « carte » d'une bouteille de Champagne (5 points)

Le 17/07 un client commande une bouteille de Champagne GOSSET. Sachant que le ratio coût matière est de 35 % quel sera le PVTTC SC arrondi à la dizaine d'euros supérieur. Le calcul devra figurer sur la feuille (voir annexe 2).

3 – Le cocktail « Barbotage » sera prochainement mis en vente (7 points)

Complétez la fiche technique (annexe 3) permettant la détermination du PVTTC SC . Arrondissez les chiffres à deux décimales après la virgule.

4 – La direction de l'hôtel n'est pas satisfaite de son chiffre d'affaires pour la 1ère quinzaine de juillet. (4 points)

Elle vous demande, compte tenu de sa localisation et de la période, quatre actions à envisager pour développer ses ventes.

- publicité dans les journaux locaux
- site internet de la ville
- distribution de prospectus sur la plage, accompagnée de réduction
- affichage dans les écoles de voile
- soirées à thème...
 - accepter toute réponse logique

MC EMPLOYE BARMAN	Code: 5233404	Session 2006	CORRIGE
EPREUVE : EP2 Technologie professionnelle	Durée : 3 h00	Coefficient : 10	Page 12 / 15

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 1

Bon d'entrée N° 110						
Date: 12/07/2005	Code article :					
Désignation :	Quantité : 100					
Champagne Gosset	Prix unitaire: 30 euros					

Bon d'entrée N° 112							
Date: 14/07/05	Code article:						
Désignation :	Quantité : 25						
Champagne Mercier	Prix unitaire: 22 Euros						

Bon de Sortie Nº 6O						
Date: 16/07/2005	Code article:					
Désignation :	Quantité : 20					
Champagne Gosset	Prix unitaire :					

MC EMPLOYE BARMAN	Code: 5233404	Session 2006	CORRIGE
EPREUVE : EP2 Technologie professionnelle	Durée : 3 h00	Coefficient : 10	Page 13 / 15

ANNEXE 2

Fiche de stock : Champagne GOSSET

_		-	Entrées	3		Sortie	S		Stocks		
Dates	libellés	quantité	P.U	montant	quantité	P.U	montant	quantité	P.U	montant	
01/07								60	27,50	1650	
04/07	B.E N° 100	120	28	3360				180	27,83	5010	
07/07	B.S N° 52				50	27,83	1391,50	130	27,83	3618,50	
10/07	B.S N° 55				70	27,83	1948,10	60	27,83	1670,40	
12/07	B.E N° 110	100	30	3000				160	29,19	4670,40	2 po
16/07	B.S N°60				20	29,19	586,40	140	29,19	4086,60	2 po

Calcul du prix de vente «carte » d'une bouteille de Champagne Gosset

PVHT: 29,19 x 100/35 = 83,40 € (2 pts)
$$0.5 \text{ pt}$$

Service : 8,34 € (1 pt)

PVHT SC: 91,74 € (0.5 pt)

TVA 19,6 %: 17,98 € (0.5 pt)

PVTTC SC: 109,72 € (0.5 pt)

MC EMPLOYE BARMAN	Code: 5233404	Session 2006	CORRIGE
EPREUVE: EP2 Technologie professionnelle	Durée : 3 h00	Coefficient : 10	Page 14 / 15

ANNEXE 3

Fiche Technique de Bar							Numéro 10		
	Mod	le d'élabora Au Shaker		Type	: Fancy drink : Long Drink				
« Barbotage » Volume : 12 cl			Verre :	flûte à cha	mpagne	Goût Couleur	: doux : orange		
Liquide	Proportion	conditionnement	Coût Achat HT	Coût / cl HT	Dose en	Coût HT	Coût unitaire HT		
Jus de citron	2 cl	100 cl	2,60	0,026	2	0,052			
Sirop de grenadine	2 cl	75 cl	3	0,04	2	0,08	Nombre de cocktails réalisés	01	4 pts
Jus d'orange	4 cl	70 cl	1,80	0,026	4	0,10			(4 x 1 pt)
Champagne	5 cl	75 cl	28	0,373	5	1,87	Total coût	2,10	0.5 pt
Sous – total	Coût	Liquides					Coefficient multiplicateur	5	
							Prix de vente HT	10,50	0.5 pt
					Ç		Service 10 %	1,05	0.5 pt
							PVHT SC	11,55	0.5 pt
							TVA 19,6 %	2,26	0.5 pt
							Prix de vente TTC service compris	13,81	0.5pt

MC EMPLOYE BARMAN	Code: 5233404	Session 2006	CORRIGE
EPREUVE: EP2 Technologie professionnelle	Durée : 3 h00	Coefficient : 10	Page 15 / 15